

Quelles conséquences économiques du coup de pouce au Smic ?

Éric Heyer et Mathieu Plane

Le 26 juin, le gouvernement Ayrault a annoncé une hausse du SMIC de 2 %. Cette augmentation discrétionnaire qui a pris effet au 1^{er} juillet 2012 n'est pas un coup de pouce permanent de 2 % car il intègre en partie un à valoir sur la prochaine hausse légale prévue le 1^{er} janvier 2013. Avec une revalorisation automatique prévue à 1,4 % en janvier 2013, le coup de pouce permanent serait donc de 0,6 %. Si l'impact d'une telle mesure est de faible ampleur, il n'en reste pas moins que les effets à attendre sur l'emploi sont complexes et nécessitent une évaluation précise. Un coup de pouce au SMIC engendre des effets multiples qui dépendent principalement de la diffusion de cette augmentation sur la pyramide des autres salaires. Plus la diffusion est forte, plus l'impact sur le coût du travail est élevé mais moins les finances publiques sont affectées. À l'inverse, une faible diffusion, en augmentant le taux moyen des allègements de charges et le nombre de salariés concernés par les baisses de cotisations, a peu d'effet sur le coût du travail au niveau macroéconomique, mais entraîne un coût supérieur pour les finances de l'État.

Afin de faciliter l'interprétation de l'évaluation et la comparaison avec d'autres études, nous avons calibré notre choc à un coup de pouce permanent du SMIC de 1 %. Par ailleurs, l'objectif de cette évaluation est de quantifier, à partir du modèle macro-économétrique *e-mod.fr*, l'impact économique d'un coup de pouce du SMIC, indépendamment de toute considération sociale ou d'objectif de réduction des inégalités salariales (voir sur ce sujet Guillaume Allègre, 2012).

Quelle diffusion d'une hausse du SMIC ? Une revue rapide de la littérature

Les effets de diffusion du salaire minimum sur l'ensemble de la distribution des salaires sont difficiles à mettre en évidence empiriquement. De nombreux travaux tentent d'évaluer cet effet en France. Ceux-ci peuvent être regroupés en deux catégories :

L'approche macroéconomique : elle utilise une équation de salaire en taux de croissance ou en niveau, dans laquelle le salaire est mis en relation avec le Smic et d'autres déterminants traditionnels tels que les prix et le chômage. Sur la période 1970-2001, Passeron et Romans (2002) estiment qu'une hausse de 1 % du Smic se traduit par une hausse de 0,1 % du salaire mensuel moyen de base. Pour Chauvin *et alii* (2002), sur la période 1978-2000, cette élasticité est supérieure et s'élève à 0,25.

L'approche microéconomique : dans cette catégorie, les études tentent de mettre en évidence l'effet stimulant du salaire minimum sur les salaires du bas de la hiérarchie

salariale. Koubi et Lhommeau (2007) montrent qu'entre 2000 et 2005, l'effet à court terme de la hausse du Smic est fort sur les salaires les plus proches du Smic. Il décroît rapidement à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des salaires et s'atténue considérablement au-delà de 1,5 Smic. Dans la lignée de cette étude, Goarant et Muller (2012) mettent en avant une diffusion significative qui s'opère dans les deux trimestres suivant le relèvement et qui devient quasiment nulle au-delà de 2 fois le Smic. À l'horizon d'un an, leur résultat montre qu'une hausse de 1 % du Smic a un effet propre de 0,16 point pour les salaires les plus proches du Smic, mais n'a plus d'impact significatif au-delà de 1,1 Smic. Dans une autre étude, Aeberhardt, Givord et Marbot (2012) suggèrent l'existence d'effets de diffusion significatifs mais limités (0,2), jusqu'au septième décile.

En résumé, comme le souligne le rapport du groupe d'experts sur le SMIC de décembre 2011, il semblerait que les effets de diffusion soient faibles et temporaires.

Quel impact de la hausse du SMIC sur le coût du travail et les finances publiques ?

À partir de notre estimation (cf. encadré) et des travaux récents réalisés sur le sujet (Gorant et Muller, 2012 et Aeberhardt *et alii*, 2012), nous avons calibré la diffusion de la hausse du SMIC sur les déciles de salaires. La hausse du SMIC a un impact maximum pour le 1^{er} décile de salaire, puis entraîne une hausse de 0,2 % des salaires compris entre le 2^e et le 5^e décile et devient nulle au-delà du 6^e décile. Une hausse de 1 % du SMIC entraîne donc une hausse moyenne des salaires de l'ensemble du secteur marchand de 0,1 %.

La hausse du SMIC engendre également une augmentation des allègements de charges. Elle est d'autant plus forte qu'il y a une faible diffusion. En effet, plus la baisse du salaire relatif est importante (en pourcentage du SMIC), plus le taux moyen d'allègements de charges augmente en raison du profil dégressif des allègements de cotisations sociales patronales. Par ce mécanisme, pour les salaires compris entre le 2^e et le 5^e décile, l'augmentation des allègements de charges serait supérieure au supplément de salaires versés par l'employeur, ce qui entraînerait une baisse du coût du travail pour l'entreprise. Une augmentation du SMIC de 1% entraîne *ex ante* une hausse du coût du travail de 0,7 % pour le 1^{er} décile de salaire mais une baisse de 0,4 % pour le 2^e décile et une diminution comprise entre 0,2 % et 0,1 % pour les salaires allant du 3^e au 5^e décile. Au-delà du 6^e décile, les effets sur le coût du travail sont nuls (tableau 1).

Tableau 1. Impact *ex ante* d'une hausse du SMIC de 1% selon les déciles de salaires

En %								
Salaire brut annuel moyen par décile	1	2	3	4	5	6	7-10	Ensemble
Coût du travail	0,7	-0,4	-0,2	-0,2	-0,1	0,1	0,0	0,0
dû aux :	1,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1
– hausses des salaires	1,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,1
– allègements de charges supplémentaires	-0,3	-0,5	-0,4	-0,4	-0,3	0,0	0,0	-0,1

Sources : Calculs OFCE.

D'un point de vue macroéconomique, le supplément d'allègement de charges lié à une hausse de 1 % du SMIC est estimé, selon nos calculs, à 700 millions d'euros *ex ante*¹. Cela couvrirait intégralement le surcoût lié à la hausse des salaires pour les entreprises, n'entraînant pas *in fine* d'augmentation macroéconomique du coût du travail.

Impact ex post d'un coup de pouce de 1 % sur le SMIC

Nous avons procédé à la simulation d'un coup de pouce de 1 % du SMIC à l'aide du modèle macroéconomique de l'OFCE, *emod.fr*. De manière à mieux appréhender les mécanismes macroéconomiques en jeu lors d'une augmentation du SMIC, nous avons distingué l'effet direct dû à cette hausse de celui lié à l'augmentation des baisses de charges résultant de celle-ci.

La diffusion du SMIC dans *emod.fr*

Dans le modèle macroéconomique de l'OFCE, *emod.f*, la diffusion du SMIC aux autres salaires passe par l'intermédiaire de l'équation de formation des salaires. Dans la lignée des travaux de Phillips, cette dernière fait dépendre le taux de croissance du salaire horaire moyen (*W*) du taux de croissance des prix à la consommation (*P_c*), de la productivité du travail (*π*) et du salaire minimum horaire (SMIC) ainsi que du niveau du taux de chômage (*U*).

À l'instar des autres équations de comportement d'*emod.fr*, l'équation de salaire a été modélisée par des Modèles à Correction d'Erreur (MCE) et l'estimation a été menée sur données trimestrielles sur la période 1982-2011.

Les résultats sont les suivants :

$$\Delta \log(W_t) = -0.001 - 0.49[\Delta \log(W_{t-1}) - 0.66 \Delta \log(P_{c,t-1}) - 0.61 \Delta \log(\pi_{t-1}) - 0.11 \Delta \log(\text{SMIC}_{t-1}) - 0.002 U_{t-1}] + 0.39 \Delta \log(\pi_t) + 0.14 \Delta \log(\pi_{t-1}) + 0.11 \Delta \log(\pi_{t-2}) + 0.20 \Delta \log(P_{c,t-1}) - 0.003 \Delta(U_t) + 0.05 \Delta \log(\text{SMIC}_t) + \varepsilon_t$$

Les termes entre crochets représentent la relation de long terme. L'élasticité de long terme du salaire horaire moyen au SMIC est de 0,11 : lorsque le SMIC horaire augmente de 1 %, le salaire horaire moyen augmente de 0,11. Ce résultat est proche de celui observé par Passeron et Romans (2002) et traduit une faible diffusion du SMIC à l'ensemble de la distribution des salaires.

L'impact négatif sur l'emploi d'une hausse du SMIC...

Le SMIC, à l'instar des autres salaires, a un statut ambivalent : il peut être considéré comme une variable de demande si l'on se place du côté des salariés mais constitue une variable d'offre pour l'entrepreneur. Par conséquent, une hausse du SMIC correspond à un choc de demande favorable pour les salariés et à un choc d'offre défavorable pour les chefs d'entreprise hors effet d'allègements de charges.

Dans un contexte de faible diffusion, ces deux effets de sens inverse ne se compensent pas :

1. Sur les 700 millions d'euros supplémentaires d'allègements de charges liés au coup de pouce de 1 % du SMIC, environ 100 sont dus à la revalorisation nominale des salaires et 600 résultent de la baisse du salaire relatif (en pourcentage du SMIC) augmentant le taux moyen d'allègements de charges. Dans le cas d'une diffusion parfaite de la hausse de 1 % du SMIC sur les autres salaires, le supplément d'allègements de charges représenterait environ 200 millions d'euros. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il y a aucune diffusion de la hausse du SMIC sur les autres salaires, le supplément d'allègements de charges représenterait environ 800 millions d'euros. À cette somme il faut ajouter, selon les calculs de l'IGF, 300 millions pour les 900 000 fonctionnaires dont le minima est indexé sur le Smic.

1. L'aspect « soutien de la demande » se limite aux seuls salariés proches du SMIC. Ces derniers ont certes une propension marginale forte à consommer – le taux d'épargne n'augmente pas avec cette mesure –, mais le nombre restreint de bénéficiaires limite les effets sur la consommation des ménages au niveau macroéconomique. Le supplément de revenu lié à cette augmentation du SMIC générerait 11 500 emplois ;
2. L'aspect « hausse du coût du travail » est fortement destructeur d'emplois : l'élasticité de l'emploi au coût du travail étant décroissante² avec le salaire, la faible diffusion du SMIC aux autres salaires augmentera peu le coût du travail au niveau macroéconomique mais, étant concentrée sur les bas salaires, l'élasticité moyenne sera forte (0,9). La hausse du coût du travail liée à la hausse du SMIC détruirait 26 000 emplois

Au total, selon notre simulation, une hausse de 1 % du SMIC, hors effets liés aux baisses de charges, entraînerait une destruction de 14 500 emplois au cours de la première année (tableau 2). Ce résultat, intermédiaire, se situe dans la fourchette basse de celui observé par Francis Kramartz qui l'évalue entre 15 000 et 25 000 postes détruits.

... est en partie compensé par l'effet des baisses de charges induites

Le dispositif Fillon, adopté par le Parlement le 18 décembre 2002, met en place une réduction de cotisations patronales accessible à tous les employeurs à l'exception de l'État et des collectivités locales. Cette réduction est calculée en fonction de la rémunération horaire et est dégressive : elle est maximale au niveau du SMIC et nulle pour les salaires dépassant 1,6 SMIC.

La faible diffusion du SMIC aux autres salaires accroît le nombre de bénéficiaires aux allègements de charges et par conséquent fait baisser le coût du travail pour les salariés se situant au-delà de 1,11 SMIC (2^e décile). Cette baisse du coût du travail (-0,1 %) liée au supplément d'allègements de charges permet la création de 11 400 emplois la première année (tableau 2). Avec une baisse de coût du travail concentrée sur les salaires compris entre le 2^e et le 5^e décile, l'élasticité moyenne de l'emploi au coût du travail est moins forte (0,7) que celle liée à la hausse du SMIC dont les effets sont plus concentrés sur les bas salaires (0,9).

Au total, comme le résume le tableau 2, à l'horizon d'un an, l'effet une hausse de 1% du SMIC détruit 2 100 emplois et dégrade de 0,02 point de PIB les finances publiques.

2. Selon la DGTPE, l'élasticité de l'emploi au coût du travail (DGTPE, annexes Rapport Besson, 2007) passe de 1,2 au niveau du SMIC à 0,3 pour les salaires à 1,4 SMIC puis est constante au-delà.

Tableau 2. Impact à 1 an d'un coup de pouce au Smic de 1 %

	Impact dû à la hausse du SMIC		Impact dû à la baisse des charges	Impact global
	Hausse du coût du travail	Hausse du revenu		
Emploi total (en milliers)	-26	11,5	12,2	-2,3
Coût du travail (en %)	0,1		0,1	0,00
Solde des APU (en pts de PIB)	-0,01		-0,01	-0,02

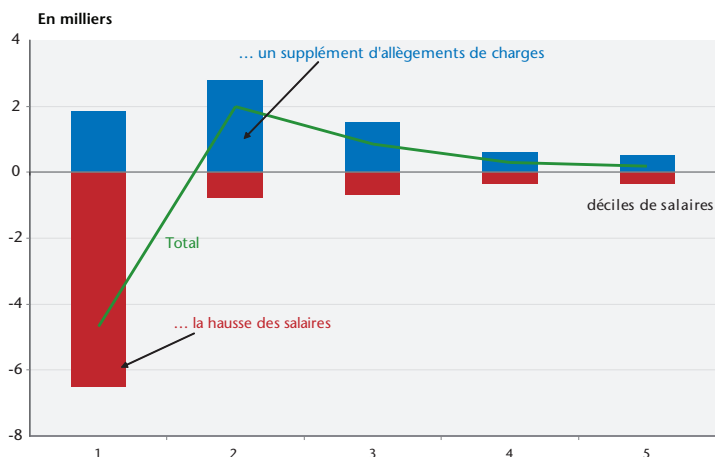
Source : OFCE, calculs emod.fr

Impact d'un coup de pouce de 1 % sur le SMIC sur l'emploi par décile de salaire

L'impact de la hausse du SMIC sur le coût du travail selon le niveau de salaire et les élasticités différentes de l'emploi au coût du travail vont avoir des effets différents sur l'emploi selon l'échelle des salaires. La hausse du coût du travail au niveau du SMIC va entraîner des destructions d'emplois pour les salariés du 1^{er} décile mais en créer au-delà en raison de la baisse du coût du travail pour les salaires compris entre le 2^e et 5^e décile. Au-delà du 6^e décile, l'effet de diffusion est très faible et l'impact sur le coût du travail est marginal. En revanche, le supplément de revenu généré par la hausse du SMIC a un effet légèrement positif sur les créations d'emplois.

Selon notre évaluation, une hausse du SMIC de 1 % détruirait 14 500 emplois dont plus de 10 000 au niveau du SMIC, mais 12 200 seraient créés en raison de la hausse des allègements de charges, dont 3 000 au niveau du SMIC et 6 100 pour les salaires du 2^e et 3^e décile (graphique).

Graphique. Impact sur l'emploi d'une hausse du SMIC de 1 % selon les déciles de salaires



Source : calculs OFCE.

Au final, une hausse de 1 % du SMIC conduirait à détruire 7 800 emplois au niveau du SMIC mais à en créer 3 300 pour les salaires du 2^e décile, 1 400 pour ceux du 3^e décile et 700 au-delà.

Quel impact économique du coup de pouce décidé par le gouvernement ?

La hausse de 2 % du SMIC entrée en vigueur le 1^{er} juillet sera en grande partie un à-valoir sur la future hausse légale devant intervenir au plus tard au 1^{er} janvier 2013. L'inflation constatée depuis novembre dernier atteint 1,4 %. Le réel coup de pouce serait donc de 0,6 %.

Selon nos calculs, cette décision détruirait finalement peu d'emplois (1 400 postes) et augmenterait légèrement le déficit public de 0,01 point de PIB. Le financement de cette mesure entraînerait la perte d'autres emplois. Selon le mode de financement retenu, les pertes d'emplois seraient finalement comprises entre 1 900 et 2 800 postes (tableau 3).

Tableau 3. Impact à 1 an d'un coup de pouce de 0,6 %

	Non financé	Financé par...		
		... une hausse de TVA	... une hausse de l'IRPP	... une baisse des dépenses publiques
Emploi total	-1 400	-2 600	-1 900	-2 800
Solde des APU <i>(en pts de PIB)</i>	-0,01	0,00	0,00	0,00

Source : OFCE, calculs *emod.fr*

Références

- Aeberhardt R, P. Givord et C. Marbot, 2012, « Spillover effect of the minimum wage in France: An unconditional quantile regression approach », *Document de travail de l'INSEE*, n° G 2012 / 07.
- DGTPE, 2007, « Évaluation macroéconomique de la TVA sociale » in « TVA sociale », sous la direction d'Éric Besson, septembre.
- Goarant C, L. Muller, 2012, « Les effets des hausses du Smic sur les salaires mensuels dans les entreprises de 10 salariés ou plus de 2006 à 2009 », *document de travail de la DARES*.
- Passeron V. et F. Romans, 2002, « Prévoir l'évolution des salaires en France », *Note de conjoncture*, Insee.
- Koubi M. et B. Lhommeau, 2007, « Les effets de diffusion des hausses du Smic dans les grilles salariales des entreprises de dix salariés ou plus sur la période 2000-2005 », *Insee Références Les salaires en France*.
- Chavin V., G. Dupont, É. Heyer, M. Plane et X. Timbeau, 2002, « Le modèle France de l'OFCE. La nouvelle version : *e-mod.fr* », *Revue de l'OFCE*, n° 81, avril.